

Ours martyrs au Pakistan

Au Pakistan, les ours à collier sont décimés. Capturés dans la nature, ils sont mutilés par des gitans Kalandars pour les préparer à un spectacle sanglant. Celui des ours devenus des proies sans défense, livrés à des chiens dressés pour le combat.

Ces « combats d'ours et de chiens », pourtant interdits depuis 1998, sont de véritables boucheries. Ils sont organisés par des notables terriens, propriétaires des chiens, qui assoient ainsi leur pouvoir. Les ours doivent obligatoirement être vaincus et humiliés.

One Voice mène une campagne d'information et de sensibilisation pour obtenir auprès des autorités pakistanaises le respect de la Convention de Washington et l'application de la loi de 1998.



 **neVoice**

UNE SEULE ET MÊME VOIX POUR LES ANIMAUX ET LA PLANÈTE

Trafic : Les oursons traumatisés par l'arrachement à leur mère, passent de mains en mains. Les braconniers les vendent à des intermédiaires qui les revendent à des gitans, qui eux-mêmes les exploitent pour financer la drogue.

Cruauté : Les gitans amputent l'ours de ses moyens de défense. Ils lui cassent les dents au marteau et au burin et lui coupent le bout des pattes. Puis, ils lui percent le nez au fer rouge pour y passer un anneau par lequel l'ours sera attaché. Toute sa vie, il endurera la douleur de cette blessure.

Carnage : Devant des milliers de spectateurs, dont beaucoup d'enfants, l'ours est immobilisé à un piquet. Les chiens sont libres de leurs mouvements. L'ours est forcé de subir plusieurs assauts de groupes de chiens, jusqu'à être mis à terre. Blessé à même le sol, le visage ensanglanté, les oreilles arrachées, l'os du nez à vif, l'ours subit une dernière attaque pour être humilié. Il devra combattre, malgré les blessures, une dizaine de chiens trois fois par jour, plusieurs fois dans l'année.

Corruption

L'ours noir à collier est inscrit à l'annexe I de la Convention de Washington. La capture des oursons est interdite depuis les années 70, ces spectacles depuis 1998. La corruption aidant, il est difficile de faire respecter la loi. En 1997, il restait moins de 1000 ours dans la nature au Pakistan.

Ce que vous pouvez faire

Écrivez à l'ambassade du Pakistan (18, rue Lord Byron - 75008 Paris) pour demander l'arrêt de la capture des ours dans la nature et l'application de la loi qui interdit les spectacles sanglants avec des ours et des chiens.

Soutenez les campagnes de One Voice en faveur des ours martyrs en Asie (enquêtes, négociations avec les autorités, information du public et sauvetages).



© MARK RISSI / WSPA